

Pauline BORLAT

Médiatrice FSA

Exerçant comme avocate au barreau et médiatrice FSA (certifiée par la Fédération Suisse des Avocats), je suis convaincue par les bénéfices de la résolution amiable des conflits.

En tant que médiatrice, j'accompagne mes clients dans tous types de litige, en particulier familiaux. J'ai à cœur d'accompagner de façon humaine et bienveillante les familles traversant des périodes compliquées.

Mes connaissances juridiques me permettent également de saisir les aspects complexes des conflits (notamment la liquidation du régime matrimonial en cas de divorce) et de rédiger des accords de médiation qui soient recevables par le Tribunal.

Faisant partie des médiateurs civils agréés du Tribunal cantonal vaudois, mes coûts peuvent être pris en charge par l'assistance judiciaire à certaines conditions.

+41 21 601 01 35

etude@borlatavocate.ch

Langue : Français